

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 07 OCTOBRE 2016

Procès-verbal n° 09-2016

L'an deux mil seize, le sept octobre, à 8 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Etaient présents : Jean-Pierre ROUGEAUX - Christian PETRAZ - Patrick LE GUENNEC - Marie-Paule FALCOZ - Isabelle FORAY - Marie-Pierre RAMBAUD - Stéphanie FEUTRIER - Stéphanie MASSE - Gérard VUILLERMET

Etaient absents : Marie VIALLET - Elisabeth DAMS - Jean-Paul LAURENT

Etaient représentés : Michel RAPIN (donne procuration à Christian PETRAZ) - Jean-Marie MARTIN (donne procuration à Marie-Paule FALCOZ) - Corine FALCOZ (donne procuration à Stéphanie MASSE)

Marie-Pierre RAMBAUD est désignée secrétaire de séance.

1- Marché à procédure adaptée – Elaboration du plan local d'urbanisme et évaluation environnementale : attribution et autorisation de signature du marché

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide,

- d'attribuer le marché public de services - marché de prestations intellectuelles – élaboration du plan local d'urbanisme et évaluation environnementale au groupement d'entreprises Chaumaz (mandataire du groupement, 14 rue de Longeray 73200 Albertville) - Terre d'urbanisme - Karum - Altisens - Arter scop agence - Altitudes VRD pour un montant hors taxes de 73.865 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ce marché public de services,
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce vendredi 07 octobre 2016 à 9 heures.